

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception **23.10.2015** Dossier complet le **05/11/2015** N° d'enregistrement **2015-05823**

1. Intitulé du projet

Aménagement d'un ensemble commercial sur la commune de Hénin-Beaumont.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
n°6d : infrastructures routières (routes)	n°6d : Cas par cas applicable pour les routes de moins de 3 km > le projet prévoit l'aménagement 368 m de voiries d'accès et de 812 m de voiries de livraison
n°36 : travaux ou constructions soumis à PC (dans une commune dotée d'un PLU n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale permettant l'opération)	n°36 : Cas par cas applicable pour les projets de 10 000 m ² et 40 000 m ² de SHON. > Le projet prévoit la construction de deux bâtiments, pour une surface de plancher totale de 15 199 m ² .
n°40 : aires de stationnement ouvertes au public	n°40 : Cas par cas applicable pour les aires de stationnement susceptibles d'accueillir plus de 100 unités. > Le projet prévoit la réalisation d'environ 722 places de stationnement.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet est développé sur un terrain de 52 506 m². Il prévoit la construction d'un bâtiment principal d'une surface de plancher de 11 381 m² destiné à accueillir un supermarché (10 292 m² en RDC et 1 089 m² en étage), ainsi que la construction d'un bâtiment secondaire d'une surface de plancher de 3 818 m² destiné à accueillir trois petites et moyennes surfaces commerciales (rez-de-chaussée uniquement).

Conformément aux dispositions réglementaires, le projet engendrera par ailleurs la création de 722 places de stationnement et d'aires de circulation, ainsi que l'aménagement d'espaces verts. Le projet laisse par ailleurs une large place aux transports alternatifs en s'intégrant dans le réseau existant et projeté de transports en commun et en comprenant des aménagements cyclables. Enfin, le projet comportera un bassin de rétention, associé à des ouvrages d'infiltration pour la gestion des eaux pluviales (à ce sujet, le projet fera l'objet d'un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau : ce dossier détaillera précisément les modalités de gestion des eaux pluviales et fournira les notes de calcul associées).

4.2 Objectifs du projet

Dans le cadre de son activité, Martek Promotion souhaite implanter, au sein de la ZAC du Bord des Eaux, un ensemble commercial visant à diversifier l'offre qui est proposée aux consommateurs. En particulier, l'aménagement prévu comportera un supermarché, ainsi que trois petites et moyennes surfaces permettant de renforcer l'attractivité du projet.

Le projet a par ailleurs pour objectif de permettre d'ancrer l'aménagement dans son environnement, à la fois naturel et commercial.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le chantier d'aménagement durera environ 12 mois. Il comportera les phases suivantes :

- préparation du terrain (terrassement, nivellement, compactage) ;
- construction des bâtiments ;
- aménagement des parkings, voiries et réseaux ;
- réalisation des aménagements intérieurs ;
- aménagement des espaces verts.

L'ensemble du chantier respectera des consignes environnementales strictes : tri et gestion des déchets, collecte et traitement des effluents, réduction des émissions sonores...

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet consistera en la création de deux bâtiments de commerces (un supermarché et trois petites et moyennes surfaces). Il s'intègre dans une zone déjà destinée à des activités commerciales. Ainsi, l'exploitation du site sera similaire à celle des bâtiments voisins de la zone commerciale. En particulier, les horaires d'ouverture du site seront similaires à celles des commerces déjà existants.

Les modalités de gestion des eaux pluviales respecteront les dispositions réglementaires en vigueur (notamment les dispositions locales, imposant la gestion des eaux à la parcelle et l'absence de rejet vers l'extérieur). Le site comportera notamment un séparateur d'hydrocarbures, un bassin de stockage et des ouvrages d'infiltration (ouvrages enterrés, noues paysagères et parkings en evergreen). Un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau sera déposé afin de décrire de façon détaillée les modalités de gestion des eaux pluviales.

Le projet laissera une place importante aux moyens de transports alternatifs : il s'appuiera notamment sur le réseau de transports en commun existant et projeté et comportera de nombreux aménagements destinés aux cyclistes et aux piétons. Par ailleurs, une étude trafic a été effectuée (mise à jour au 19/10/2015) afin de permettre d'identifier les aménagements nécessaires pour permettre l'accès au site sans perturber les conditions de circulation actuelles : les recommandations de cette étude seront appliquées. Enfin, bien que les dispositions de la loi du 24 mars 2014 ne soient pas applicables au projet (le dépôt du permis de construire étant prévu avant le 1er janvier 2016), le porteur du projet a souhaité les prendre en compte.

Ces différents sujets feront l'objet d'une information détaillée dans le dossier de demande de permis de construire.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis aux procédures d'autorisation administratives suivantes :

- demande de permis de construire (il est prévu de déposer la demande de PC avant le 1er janvier 2016)
- dossier de demande d'autorisation à la CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial)

Pour mémoire, le projet est également soumis à déclaration au titre de la loi sur l'eau (rubrique 2.1.5.0 : rejet d'eaux pluviales) : à ce titre, un dossier de déclaration loi sur l'eau sera déposé en préfecture.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Ce formulaire est rempli dans le cadre de la procédure de demande de permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficies : - terrain : 52 506 m ² - emprise au sol des bâtiments : 10 840 m ² et 3 839 m ² (total : 14 679 m ²) - surface de plancher des bâtiments : 11 381 m ² et 3 818 m ² (total 15 199 m ²) - parkings et voiries : 29 339 m ² - espaces verts et bassin d'eaux pluviales : 8 488 m ²	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Ensemble commercial
ZAC du Bord des Eaux
62 110 Hénin-Beaumont

Coordonnées géographiques¹

Long. 2 ° 58' 32" 59 Lat. 50 ° 24' 16" 41

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le site est actuellement principalement inoccupé (il s'agissait d'une réserve foncière de la société Faurecia, équipementier automobile). Une partie du site (sud-est) sera par ailleurs composée d'une bande de terrain qui sera prise sur la parcelle de Faurecia (il s'agit actuellement d'espaces verts et de voiries).

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de la Mairie de Hénin-Beaumont (approuvé le 21/12/2004 et modifié le 21/03/2013)
Règlement d'assainissement de la CAHC (Communauté d'Agglomération de Hénin-Carvin).

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI prescrit le 30/10/2001 : inondation par ruissellement et coulée de boue, inondation par remontée de nappes naturelles. Le site se trouve en dehors des zones à risques. Pas d'autre PPRN, ni PPRT, ni PPRM.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas répertorié en tant que site pollué. Dans le cadre de l'acquisition des parcelles, une étude de sols a été effectuée (ICF Environnement, septembre 2015) : cette étude n'a pas mis en évidence de contamination des sols significative.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche se trouve à plus de 3 km au nord-est du projet (pelouses métallocoles de la plaine de la Scarpe).
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'eau utilisée par le site sera issue du réseau public : aucun prélèvement au milieu naturel ne sera mis en place.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'est prévu ni démolitions dans le cadre du chantier, ni évacuation de terres (équilibre déblais-remblais).
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le chantier de construction nécessitera des apports en matériaux de construction (bâtiments, voiries, parkings, réseaux...). Il n'est pas prévu d'apport de terre (équilibre déblais-remblais). Le projet n'utilisera pas de ressources naturelles du sol ou du sous-sol.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé sur un terrain classé UK selon le PLU de Hénin-Beaumont : zone urbaine à vocation économique, destinée aux activités de toute nature.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ce type d'activité n'entraîne pas de nuisances sonores significatives. Par ailleurs, il n'est pas prévu d'activité en période de nuit, ce qui limite les impacts sonores sur cette période.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le site sera conçu de façon à ce que les émissions lumineuses soient concentrées au niveau des zones de parkings : il s'agira uniquement d'éclairages dirigés vers le sol. L'éclairage sera par ailleurs similaire à celui déjà en place dans la zone commerciale.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le site ne comportera pas d'installations générant des émissions atmosphériques. Les seules émissions seront diffuses et seront liées aux circulations des véhicules (utilisateurs et livraisons).</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées (sanitaires) seront rejetées dans le réseau public, puis dirigées vers la station d'épuration publique.</p> <p>Les eaux pluviales seront entièrement gérées sur la parcelle : traitement par séparateur d'hydrocarbures, stockage en bassin tampon et infiltration (ouvrages enterrées, noues et parkings en evergreen). Le dossier de déclaration loi sur l'eau présentera ces éléments de façon détaillée, ainsi que les notes de calcul associées.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet génèrera des déchets caractéristiques d'activités de commerces : emballages et ordures ménagères.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Notre projet consistera en la construction de deux bâtiments de commerces (3 818 m² et 11 381 m²), sur un terrain de 52 506 m². L'impact potentiel de notre projet sur son environnement sera lié à la modification des écoulements d'eaux pluviales. Ces eaux seront réinfiltrées sur la parcelle. A cet effet, le projet fera l'objet d'un dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau qui sera déposé en préfecture : ainsi, l'ensemble des problématiques liées à la gestion des eaux pluviales fera l'objet d'une évaluation détaillée dans ce dossier Loi sur l'Eau.

Les conditions d'accès au site et de stationnement seront par ailleurs traitées avec soin : le projet laissera une large part aux transports alternatifs, en s'intégrant dans le réseau existant et projeté de transports en commun (un arrêt de bus existant à 200 m au nord, desservi par 4 lignes de bus, fréquence globale de 8 à 10 minutes toute la journée / un arrêt de bus futur à 200 m au nord-ouest, fréquence 7 à 15 minutes, bus en site propre). De nombreux aménagements seront par ailleurs réalisés pour permettre un accès au site pour les cyclistes et les piétons (voie verte). Plusieurs éléments sont présentés en annexe afin de présenter l'ensemble des éléments relatifs aux conditions de circulation et d'accès par des moyens de transports alternatifs : note relative à la circulation et aux accès, plans, étude trafic, note de calcul sur les places de stationnement. Le permis de construire sera également accompagné de pièces détaillées qui présenteront les aménagements au regard des aspects circulation et stationnement.

A noter que nous avons par ailleurs évalué le positionnement de notre projet concernant la rubrique n°6e qui prévoit la réalisation d'un dossier cas par cas pour les giratoire de plus de 0,4 ha. Le giratoire de notre projet aura une superficie d'environ 0,03 ha : notre projet n'est donc pas concerné par cette rubrique.

Concernant les autres milieux environnementaux, l'impact de ce type d'activité est faible et ne nécessite pas, selon notre avis, la réalisation d'une étude d'impact.

Enfin, le maître d'ouvrage envisage d'obtenir une certification BREEAM pour son projet : cette certification est à notre sens un élément important qui permettra de mettre en avant la qualité environnementale du projet.

B

B. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6 : plans relatifs aux aspects de circulation - plan des voies d'accès, voies de livraisons et zones de parkings - plan des accès cyclistes et piétons - plan des transports en commun Annexe 7 : note relative aux aspects liés à l'accès au site Annexe 8 : étude trafic du 19/10/2015 Annexe 9 : note de calcul relative au nombre de places de stationnement Annexe 10 : extraits du dossier de concertation du BHNS Annexe 11 : planning de réalisation du BHNS

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à **NEUILLY-SUR-SEINE**

le, **23 OCTOBRE 2015**

Signature


MARTEK PROMOTION SAS
131 avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY-SUR-SEINE
RCS Nanterre 417 661 873